41e Année - N° 3102. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 30 Mars 1929.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

L'USINE DE SISTERON

Extrait du registre des délibérations du Conseil Général, séance du 9 février 1929.

Compte-rendu sténographique de l'intervention de M. Emile Galici, Conseiller Général.

(*Suite*)

CHUTE DE SISTERON

Création de la Chûte provisoire du Poët

Cette entrevue a eu lieu le 11 janvier 1928 et le procés-verbal de l'entrevue a été dressé le jour même. Il est ainsi conçu :

PROCÉS-VERBAL du 11 Janvier 1928

La Commission nommée par le Conseil général des B-A à l'effet de s'opposer à l'abandon du 2e tronçon de la chûte de Sisteron a été reçue cet après midi par M. André Tardieu ministre des Travaux publics. Etaient présents pour le département des B-A : parlementaires : M. Perchot et Honnorat, sénateurs ; MM. Charles Baron et Louis Gardiol députés ; Conseillers généraux : MM. de Courtois, président du Conseil général, Galici, Gassier, Massot ; Ville de Sisteron : MM. Paret, maire et Turcan, 1e adjoint Absents et excusés : MM. Henri Michel député, J. Stern et Paul Reynaud conseillers généraux. Pour l'administration du ministère des T. P. : M. Grimpret directeur général des Forces hydrauliques. Pour la Cie Alais Froges et Camargue : M. Marliot, administrateur délégué et le Directeur de la Cie.

Le ministre après avoir entendu les deux thèses en présence a suggéré d'envisager un moyen de transaction qui pourrait consister dans le versement durant tout le cours de la concession soit 75 ans de l'annuité transitoire de 30.000 francs déjà versée par la Société d'Alès et Camargue à la ville de Sisteron, alors que la Cie ne proposait que 10 annuités.

Par ailleurs le ministre a formellement promis à la commission de hâter les travaux de l'enquête en cours et de prendre une décision à la date extrême du 1e mars prochain.

Sur l'avis de la délégation municipale de Sisteron, fidèle au mandat impératif qui lui avait été donné de rester sur le terrain même du contrat, lequel avait été fortement appuyé par M. Galici conseiller général de Sisteron et le président du Conseil général qui a déclaré le département solidaire de la ville de Sisteron.

La commission a maintenu son point de vue quant à l'exécution intégrale des engagements pris.

Ont signé : Pierre de Courtois ; J. Perchot, Charles Baron, Louis Gardiol, Paret, Turcan, Emile Galici et Massot.

Observations. — A la sortie de l'audience chez le ministre ce procés-verbal a été rédigé en commum et signé par MM. de Courtois, Perchot, Baron, Gardiol, Paret, Turcan, Galici et Massot. Il a été soumis le lendemain à MM. André Honnorat, sénateur et Paul Gassier conseiller général lesquels se déclarant en divergence de vues quant au libellé n'ont pas cru devoir apposer leurs signatures.

M. Baron. — Mais la suite ?

M. Galici. — Je lis ce que vous m'avez mis.

M. Baron. — Permettez-moi une courte observation pour la clarté du débat. Vous allez m'en remercier, lisez aprés le procés-verbal : observations.

M. *Galici.* — Je vous demande pardon il y a en effet tout au bas de la page un alinéa ajouté.

M. Baron, — Vous voyez bien que vous me remerciez (rires).

M. Galici. — Observations (M. Galici donne lecture de l'observation portée dans le compte-rendu ci dessus.)

M. Baron. — Cela à une certaine importance.

M. Galici. — Rendez-vous compte de la façon dont est fait ce papier.

M. Baron. – Mon observation était dépourvue de toute malignité.

M. Galici. — Il est certain que nous étions tous d'accord y compris les deux membres qui n'avaient pas signé le procés-verbal par suite de divergences de vues quant au libellé pour exiger l'exécution intégrale des conventions intervenues.

La dessus chacun est reparti chez soi laissant au ministre le soin de faire le nécessaire. Ce dernier s'était engagé à prendre une décision avant le 1er mars c'est à dire de répondre à la Société si oui ou non elle pouvait considérer comme définitive l'Usine provisoire du Poët et si elle était dispensée de construire l'usine de Pont de Buêch Un ingéniuer fut délégué à Sisteron par le ministre et après sa visite M. le Maire me fit l'honneur de me dire que le rapport de cet ingénieur était, parait-il, favorable à notre thése c'est-à-dire la construction de Pont de Buêch. J'espérais dans ces conditions que le Ministre en présence de ce rapport allait obliger la Société à tenir ses engagements et la contraindre par suite à équiper le tronçon le Poët-Sisteron avec construction de l'usine à Sisteron.

Il n'en a pas été ainsi puisque quelques jours après nous avons appris que le Conseil municipal de Sisteron avait délégué un de ses membres pour traiter avec la Cie sur l'abandon ou sur la non abandon de l'usine. Toute la question est là.

Lorsqu'on lit les avantages qui sont faits à la Société et surtout la lettre que la S.F.M.D. a adressé au Préfet qui l'avait convoquée par devant la Commission d'enquête de commodo et incommodo on est bien obligé de penser que la Cie considère comme un fait accompli l'abandon du tronçon Le Poët-Sisteron. Comme on lui demandait en effet de faire entendre un délégué la Cie avec la plus grande désinvolture a répondu qu'elle considérait quant à elle l'affaire complètement liquidée par le contrat qui était intervenu entre elle et la ville de Sisteron.

La Commission d'enquête était composée de cinq membres dont l'impartialité ne fait de doute pour personne. Ayant reçu des protestations écrites et motivées au nombre de 22 elle demanda à M. le Préfet de vouloir bien convoquer, ce qui est normal et régulier, un représentant de la Société. Voici textuellement la réponse que fait cette dernière.

S. F. M. D. Paris 1e Déc. 1928.
Paris

— M. le Préfet des Basses-Alpes.

Monsieur le Préfet,

Je viens de recevoir votre lettre du 19 Novembre par laquelle vous nous faites connaitre que la Commission d'enquête appelée à donner son avis sur la demande de modification du cahier des charges de la concession de la chûte du Poët-Sisteron avait manifesté le désir d'entendre le 4 courant le représentant de notre Société.

L'ingénieur que nous avons chargé de cette affaire est actuellement en tournée et sera dans l'impossibilité de se rendre à Digne le 4 décembre et nous ne pensons pas qu'il soit intéressant pour la Commission d'envoyer un représentant subalterne de notre Société.

M. Dupin a d'ailleurs eu l'honneur d'être reçu par vous le 30 novembre et de vous exposer le point de vue de notre société qui estime que la question est difinitivement réglée par l'accord fort onéreux par nous réalisé le 22 février 1928, avec M. Turcan, en présence de M. Charles Baron et de M. De Courtois, accord approuvé par le Conseil municipal de Sisteron en séance du 27 février

Veuillez agréer M. le Préfet l'assurance de ma considération distinguée.

(*Signé*) Marlio.

Les commissaires se dirent avec juste raison : si la question est définitivement réglée que faisons nous ici ? Nous pourrions nous aussi Messieurs nous poser la même question.

M. le Président. — Continuez mon cher collègue.

M. Galici. — nous n'avons qu'à dire : La compagnie considère que tout est réglé, inclinons nous. Ce ne sera pas la première fois que les pouvoirs publics s'inclinent devant les puissances capitalistes, mais pour notre part nous ne nous inclinons pas La question reste entière. Nous vous demandons donc de dire au Ministre des Travaux Publics : Vous êtes saisi par la S.F.M.D. d'une demande de disjonction de la chute le Poët-Sisteron. Nous vous prions instamment d'opposer une réponse négative à cette requête. Nous voulons obliger la Société à faire le tronçon le Poët-Sisteron comme elle s'y était engagée. Nous vous demandons de la façon la plus formelle d'obliger la société à tenir ses engagements qui résultent à la fois du décret de concession et des conventions particulières qu'elle a passées.

M. le Président. — Voulez vous me permettre de remarquer que manifestement vous prêchez ici que des collègues qui partagent votre conviction.

M. Galici. — Tant mieux vous voterez tous parconséquent ma motion. Je crois que le Ministre tiendra le plus grand compte de notre désir. Nous n'avons pas de menaces à adresser aux pouvoirs publics. Cependant permettez moi de vous dire : qu'un journal de la région *La Défense* avait intitulé autrefois sa campagne contre les prétentions de la société " le scandale des Forces motrices de la Durance " et il terminait ainsi un de ses articles " Laisser faire serait un scandale nous ne laisserons pas faire, il conviendrait si cela se réalisait de tout chambarder ".

(*à suivre*)

LA MORT DU MARÉCHAL FOCH

Le maréchal Foch, qui a été un grand soldat et un bon citoyen, est mort. Il est dans l'immortalité, aux Invalides, à côté des grands généraux. Il s'en est allé modestement, la conscience heureuse d'avoir accompli tout son devoir et d'avoir donné le meilleur de lui-même pour la défense de la Patrie et de la République.

Le gouvernement de la République lui avait confié, à une heure tragique, le soin de mener à bien une lourde tâche. Il se montra digne de cet honneur, le pays tout entier lui en sera éternellement reconnaissant. Mais ce ne sera pas manquer à sa mémoire que d'associer à sa gloire l'admirable armée de citoyens-soldats qu'il commanda, et sans laquelle la victoire n'aurait pas été acquise, ni la Patrie délivrée.

Foch fut digne de ses hommes.

Il fut digne de ce peuple qui se dévoua anonymement avec fierté et avec courage.

Il fut digne de cette démocratie qui acquit dans nos écoles cette grandeur d'âme et cette abnégation de soi-même qui fit l'admiration du monde ; de cette démocratie qui, durant la guerre, sauva la République en défendant la France et dont le devoir est aujourd'hui de sauver la France en défendant la République.

RUBRIQUE DU COMBATTANT

Retraite du Combattant

La retraite du combattant est une question qui hante les esprits depuis des années, elle a déjà fait l'objet de plusieurs propositions dont une est déposée sur le bureau de la Chambre.

Cette revendication de l'ancien combattant mérite cependant, pour des raisons multiples, une prise en considération.

Du fait d'avoir défendu le sol français, le combattant a bien droit à une hypothéque sur la nation.

Revenu apparemment indemne de la guerre, il possède néanmoins une diminution physique qui s'accentuera avec l'âge. On ne couche pas des nuits à la belle étoile, dans la boue et sous la pluie, sans détériorer un organisme comme celui de l'homme qui demande une vie absolument réglée.

Comme le mutilé, l'ancien combattant a un droit absolu à réparation pour le dommage subi à sa personne et aussi à sa situation sociale.

La retraite du combattant fondée sur la durée des services, avec comme pivot, pour établir la proportionnelle le minimum de la pension d'ancienneté serait équitable.

Le minimum de cette retraite serait fixé à 500 frs., auquel chiffre de base viendrait s'ajouter autant de fois 1|50 du minimum de la pension d'ancienneté (6.000) pour chaque année de de services accomplis (campagne double pour les annees de front.)

Exemple : un militaire ayant effectue quatre ans au front et un an à l'arrière pourra prétendre, à 50 ans d'âge, à une retraite de 9 fois 120 frs., soit 1.080 + 500 égale 1.580 frs.

Un militaire avec trois mois de front et réformé pour blessure ou maladie aurait droit au minimum soit 500 frs.

Il semble que le projet de proposition de loi ci après pourrait servir de base à la discussion qui s'engagera certainement sur la retraite du combattant.

Article I. — Tout ancien combattant en possession de la carte jutifiant son titre, aura droit, à l'âge de 50 ans, à une pension fondée sur la durée de ses services de guerre. Ces derniers compteront pour campagne double pour le temps passé dans les formations militaires inscrites à la momenclature annexée à la loi du 17 avril

© VILLE DE SISTERON

1924, en captivité pour les prisonniers de guerre et simple dans les autres formations.

Article 2. — Le minimum de retraite alloué à titre d'ancien combattant est fixée à 500 fr. Le minimum de retraite est accru au delà des services exigés pour obtenir la carte à raison : de 1/50 de la pension minimum d'ancienneté, pour chaque année de services accomplis.

Pour les sinistrés des B-A

Le citoyen Emile Galici, ainsi que nous l'avons indiqué avait fait les demandes les plus pressantes auprés des Pouvoirs publics en vue d'obtenir pour nos compatriotes bas-alpins victimes des orages de l'an dernier les plus larges dédommagements.

Nous sommes heureux de publier ci-dessous la lettre que notre actif conseiller général vient de recevoir de M. le sénateur André Honnorat.

SENAT. Paris le 22 Mars 1922.

Mon cher Collègue,

La Commission de répartition des Fonds pour Calamités publiques s'est réunie de nouveau hier à l'Intérieur. Elle a décidé, comme je l'avais demandé, d'augmenter de 400.000 francs le secours de 3.600 francs qui avait été antérieurement alloué aux Basses-Alpes.

Je ne veux pas manquer de vous prévenir tout de suite de la nouvelle.

Croyez, mon cher collègue à mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

André HONNORAT, sénateur.

Chronique Electorale

Près de cinq semaines nous séparent encore des élections, et déjà les combinaisons s'échafaudent.

Les renseignements puisés aux sources les plus sûres nous permettent d'affirmer qu'il y aura trois listes en présence.

Tout d'abord une liste communiste. Liste de principe, naturellement, pour permettre aux partisans de la doctrine communiste de se compter sur quelques noms choisis parmi les militants. Cela, évidemment, sans espoir de succès.

Ensuite la liste des «sortants». Ayant senti monter contre eux l'impopularité, les édiles, arrivés au terme de leur mandat, avaient songé un instant à ne plus en demander le renouvellement. M. le Maire (c'est de M. Paret que je parle, et non de M. Turcan), allait répétant partout qu'il abandonnait la direction des affaires municipales devant le... peu d'enthousiasme manifesté par la population au sujet du désastreux traité passé avec la Société F. M. D.

M. J. Turcan, maire *in partibus*, tenait également le même langage. Son désir de retraite datait de la soirée du 18 novembre où plus de 600 électeurs accueillirent par un silence glacial ses explications quelque peu embrouillées : explications fournies en réponse à l'exposé lumineux fait par le citoyen Galici sur la question électrique. Il ressortait nettement de cet exposé que les intérêts de la ville de Sisteron avaient été sacrifiés, et cela pour le plus grand profit de la Sociéié F. M. D.

Comme on s'en souvient, M. Paret, au moment de se montrer, quitta courageusement la salle de réunion... laissant à son brillant adjoint le soin de répondre au citoyen Galici.

On assure que son second avait été démissionnaire, alors, durant vingt-quatre heures. Seules les insistances réitérées que l'on connaît le décidèrent à ne pas donner suite à son projet de démission.

Malgré ces fausses sorties, nos édiles se sont réunis samedi soir et ont décidé de se représenter devant le corps électoral. Leur tâche sera extrêmement ardue. Les électeurs sisteronnais, en effet, sont suffisamment clairvoyants pour se rendre compte que le marché passé par leurs mandataires avec la S.F. M.D. est un véritable marché de dupes.

De sorte que, quels que soient les mobiles auxquels ils ont obéi en signant ce désastreux traité, nos édiles ne peuvent, en aucun cas, espérer le renouvellement de la confiance que leur accorda le corps électoral.

Enfin, une troisième liste est en préparation ; sous l'étiquette *Républicaine socialiste indépendante*, elle groupera des citoyens qui, épris de justice, de travail de liberté et de progrès social, sont désireux avant tout d'organiser le relèvement méthodique de la ville de Sisteron, si négligé jusqu'à ce jour.

Le programme municipal sur lequel comptent s'appuyer ces citoyens libres, actifs et indépendants aura pour base principale l'exécution des contrats que les Sociétés concessionnaires ont librement acceptés. Ils exigeront avec la dernière énergie la réalisation des engagements signés, à savoir : la construction du canal Le Poet-Sisteron, et l'édification de l'usine génératrice au quartier du Pont-de-Buech.

Ces citoyens savent également que le commerce local l'industrie et l'agriculture trouveront dans la mise en marche et l'exploitation de cette usine une source de profits très importants ; en même temps que les salariés seront assurés de trouver, par suite de cet essor industriel, un travail rémunérateur et de longue durée.

Au surplus, 411 électeurs sisteronnais ont déjà condamné les auteurs de ce funeste traité en signant les listes de protestation rédigées à ce sujet.

Ce chiffre de 411 est certainement inférieur de beaucoup au nombre réel des opposants. C'est pourquoi il y a tout lieu de penser qu'une telle liste avec son programme : « Administration judicieuse et désintéressée des affaires de Sisteron », rencontrera auprès du corps électoral le succès qu'elle mérite, et que la totalité de ses membres sera élu dès le premier tour, pour le plus grand profit de la ville de Sisteron.

Un citoyen.

La nouvelle **CITROEN**, 10 CV C 4, dont on dit tant de bien possède tous les avantages de la voiture parfaite.

Suspension, reprises d'accélération, vitesse.

L'économie qu'elle procure en frais d'impôts, assurances, faible consommation d'essence, d'huile, et frais d'entretien très réduit. La classe au premier rang des voitures utilitaires. Demandez à l'essayer à l'agent :

Francis JOURDAN, avenue de la gare, Sisteron

qui se fera un plaisir de vous piloter a l'allure qui vous plaira et sur la route que vous choisirez.

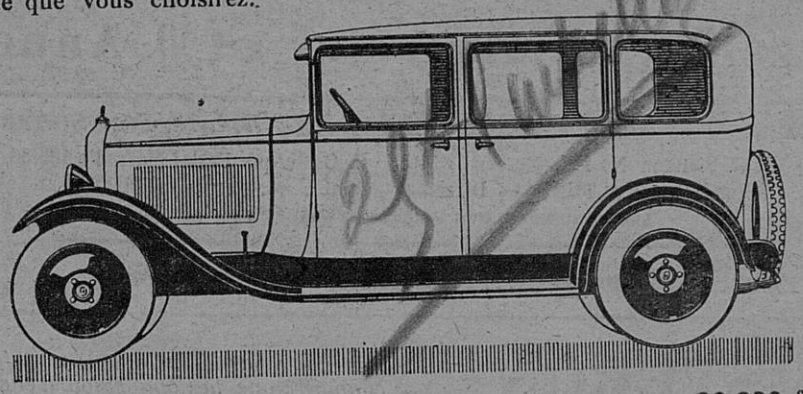

Camionnette, 500 kg charge utile . . .	20.600 frs.
Chassis, 1000 kg charge utile . . .	18.890 -
Conduite Intérieure luxe, 4 places très confortables .	25.600 -
Berline 4 places, grand luxe . . .	25.600 -

Vente à crédit en 12 et 18 mensualités.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Soirée dansante. — Dimanche dernier nos musiciens offraient, dans la salle des Variétés, une soirée récréative à leurs membres honoraires Dès 9 heures 30 les sièges étaient occupés par de nombreux spectateurs qui attendaient avec impatience l'exécution d'un programme qui fit les délices et le régal des amateurs de bonne musique ; notons avec plaisir la présence d'anciens musiciens en rupture de pupitre mais qui ne portent pas moins un grand intérêt aux Touristes des Alpes, ils avaient tenu à donner à leurs camarades de la musique un témoignage de sympathie en applaudissant frénétiquement l'exécution de chaque morceau.

Pendant une interruption de quelques minutes, M. P. Lieutier, président, dans une courte allocution remercia, au nom des Touristes des Alpes, les nombreux membres honoraires d'être venus assister à cette soirée donnant ainsi a cette phalange artistique un encouragement et une preuve de sollicitude à laquelle ils sont très sensibles. Des applaudissements nourris éclatent de toute part saluant la fin de la péroraison présidentielle.

Après le concert un grand bal s'ouvrait aux sons ronflants de l'orchestre du Boumas entrainant dans des tourbillons de valse et de fox-trot toute une jeunesse endiablée jusqu'à 2 h. du matin.

A l'occasion de ce concert-bal le président a reçu de vives félicitations sur l'exécution de ce programme et sur la bonne tenue des musiciens, nous sommes heureux de les enregistrer. Ces félicitations s'adressent pas tant au president mais plutôt aux musiciens et au distingué chef qui les dirige.

AUTOMOBILISTES !

Si vous avez besoin pour votre voiture d'une réparation, de l'échange d'une pièce usagée, d'une mise au point, adressez vous donc à

François JOURDAN,
Garage Moderne
Avenue de la Gare,

à Sisteron, qui vous donnera entière satisfaction pour tous les travaux que vous voudrez bien lui confier. Cela à des prix réduits, résultat d'une longue pratique, et d'une connaissance très approfondie de l'automobile. Vous aurez l'avantage de ne pas laisser votre véhicule immobilisé, car toutes les pièces d'usage courant sont en magasin. pour les Marques :

CITROEN - RENAULT
FORD - BERLIET
- PEUGEOT -

Atelier avec outillage moderne.

1. **Impôt sur les automobiles.**

La perception de cet impôt aura lieu à la mairie le mercredi 3 avril aux heures habituelles A noter que cet impôt étant exigible par trimestre et d'avance les retardataires s'exposent à des poursuites.

2. **Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abatage.**

La perception de ces impôts aura lieu à la mairie les jeudi 4 avril, vendredi 5, samedi 6 aux heures habituelles. Tous les redevables sans exception doivent se présenter.

Cité Universitaire. — La souscription ouverte pour la Fondation d'une chambre à la Cité Universitaire au profit d'un étudiant originaire de notre département vient de s'augmenter encore d'une somme de 100 frs. versée par M. Brun, président de la Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris. Les sommes recueillies à ce jour s'élèvent à 45.850 francs.

Variété Théâtre. — Le mercredi 3 avril prochain aux Variétés de Sisteron la super revue **Paris qui danse** avec le populaire fantaisiste *Zidner* de Folies Bergères et sa troupe formidable d'artistes fameux et de jolies filles, merveilleusement stylées, Décors, Costumes, Musique, de la Danse, du Rire, du Charme, de la Gaite, autant d'atout qui en justifient à coup sur l'imm nse succès. La location pour cette représentation sensationnelle est ouverte.

Les cafés, F. LATIL, en boite, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers.

Détail et demi-gros

Félix LATIL Usine et Bureaux, 14 - 16, Rue du Bosquet, — MARSEILLE —

AVIS. — Le Cabinet de Madame JEAN, Chirurgien - Dentiste sera fermée du 1er au 7 avril.

On demande à *louer* pour la saison d'été appartements ou villa meublés de 3 à 4 pièces. Faire offre au bureau du Journal.

Jeune Mère

demande **nourrisson.** Soins maternels et propreté. Bon air convenant à jeune enfant. *S'adresser au bureau du Journal.*

Les Roulements A BILLES

Renovés E. L. D.

sont moins chers que des roulements neufs et font le même usage,

163, Cours Lieutaud, MARSEILLE

CHEVAUX BLESSÉS, écorchés, guéris immédiatement sans cesser le travail par " **Le trésor du Cavalier** ", remède employé pendant la guerre par l'armée française. Un flacon par poste, 7 fr. 60. Tous remèdes pour volailles, bestiaux, centaines de références des Basses Alpes et renseignements gratuits. **A. MEYNARD,** Fabrique de produits vétérinaires à VALREAS (Vaucluse).

A l'occasion du 1er avril et de Pâques, grand choix de cartes illustrées. En vente à la Librairie - Imprimerie LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

A VENDRE Une **CHARRETTE** à l'état de neuf.

S'adresser à M. MALDONNAT Henri, *à la Coste - Sisteron.*

A LOUER à Saint-Barthélémy, **FERME,** quartier de l'Adrech. *S'adresser à* **M. BEC,** *chaussures, à Sisteron.*

Etudes de Me TARTANSON, avoué à Digne, et de Me BUÉS, notaire à Sisteron.

VENTE

AUX

enchères publiques

dans la maison de la de cujus, sise à **Peipin,** *rue du Four, le dimanche* **sept avril** *mil neuf cent vingt-neuf, à neuf heures du matin, de divers objets mobiliers dépendant de la succession de la dame* Marie **CHAIX, Veuve BLANC,** *comprenant :*

Tables, chaises, armoires, draps de lit, serviettes de toilette, torchons, ustensiles de cuisine, bois à brûler, etc., etc.

Cette vente a été ordonnée par jugement sur requête rendu par le Tribunal Civil des Basses-Alpes, séant à Digne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-neuf.

Les frais seront annoncés avant la vente et perçus en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BUES, notaire à Sisteron

Signé : TARTANSON.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

35 f l'insertion

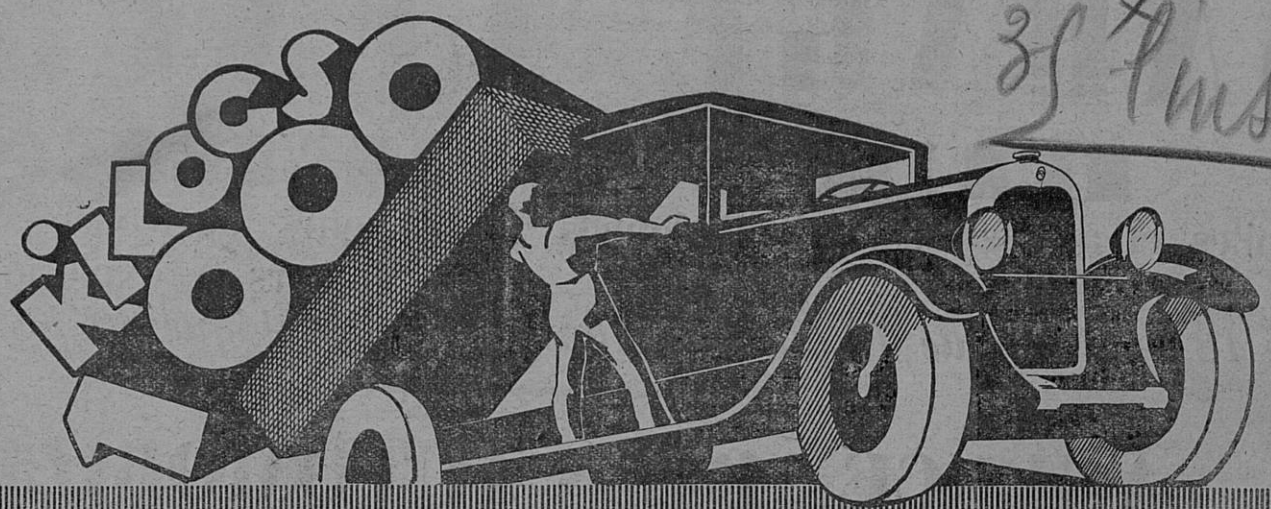

Au salon de l'Automobile - véhicules utilitaires - 15-25 novembre

LA 10 CV CITROËN C4

CHARGE UTILE

UNE TONNE

Spécialement construite pour le transport rapide de chargements pouvant atteindre 1.000 kgs, la 10 CV CITROËN C4 1 tonne possède, grâce à sa large voie (1 m 42), des carrosseries vastes, aptes à recevoir les marchandises les plus encombrantes.

Son moteur puissant (4 cyl. 72×100) entraîne allégrement la voiture, dans les côtes les plus rudes et sur les chemins les plus mauvais. Sa robustesse à toute épreuve, sa faible consommation en font indiscutablement le mode de transport "poids lourd" le plus économique.

Tous nos modèles sont vendus à crédit en 12 ou 18 mensualités

Demander le tarif complet à l'usine ou à ses 5.000 agents

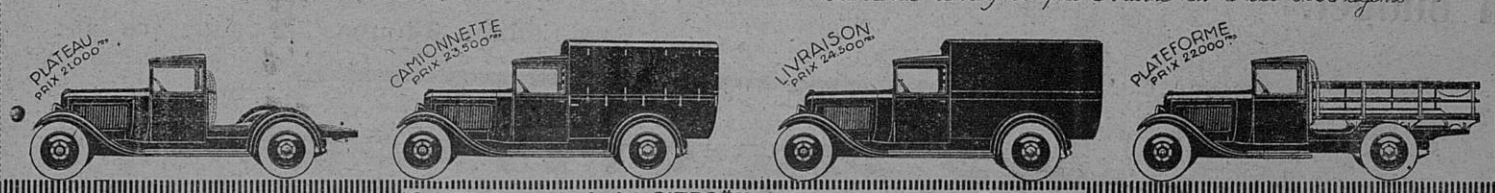

Société Anonyme André CITROËN, 143, quai de Javel - Paris (XV e)

— Francis JOURDAN — Avenue de la Gare — SISTERON —

DRAPERIES - NOUVEAUTES - TISSUS ET LAINAGES

P. HONORÉ, ancienne maison Ravoux, place du marché, 21

Confections pour hommes, dames et enfants. -:- Lingerie, Bonneterie, chapeaux, etc. -:- Articles de mariage et de 1re communion. Maison de confiance vendant meilr marché à qualité égale

---

CASINO CINÉMA

Samedi, soirée, Dimanche, matinée

Deux représentations cinématographiques, Au programme :

PARAMOUNT-ACTUALITES

Chasseur, Sachez, Chasser !

Grande comédie comique en 4 parties, interprétée par Douglas Mac Léan.

Sur les pistes du Sud

Grand drame d'aventures sensationnelles interprété par Fred Thomson. Le film où la témérité de l'homme est à la mesure de la nature immense.

Orchestre symphonique

La semaine prochaine :

Poupée de Jazz, *avec Clara Bow.*

* * *

Dimanche en soirée, – Grand tournée de Music-Hall, *avec la célèbre* **Pépita,** *la plus jeune actrice de France. Les duotistes renommés* **Biansel,** *dans leurs transformations présentés par M. Girieud compositeur, professeur du Conservatoire de Marseille.*

Lundi de Pâques, *en soirée* **Grand Bal,** *avec le réputé Printania-Jazz. Distributions de Cotillons.*

Confiserie BROUCHON

Pour vos articles de Pâques n'achetez rien sans voir nos grands assortiments à des prix toujours en rapport avec la qualité.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

DONNERAIS leçons consciencieuses de conduite automobile et de mécanique à toute personne qui en fera la demande au *Garage Gigoroff et Malakoff,* 51, rue Droite, SISTERON.

- Cabinet Dentaire -
A. SILVY
CHIRURGIEN - DENTISTE
Le Jeudi et le Vendredi.
2, Rue Paul Arène — SISTERON.

Un remède souverain

Toute puissante pour guérir l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux spasmodique la poudre Louis Legras n'est pas moins recommandable pour prévenir et enrayer les complications qui proviennent de la bronchite. La tous opiniâtre et l'expectoration exagérée qui en résultent sont guéries rapidement par l'emploi de ce remède si efficace et si peu couteux.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Etat-Civil

du 15 au 22 Mars 1929

NAISSANCES

Robert Jean Marcel Chomstig, quartier de Paresous. — Mireille Louise Antoinette Badet, rue du Glissoir.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

entre Marcel Marius Kastler et Simone Madeleine Andrée Martel.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Simone Colette Noyel, 17 mois, rue Deleuze.

Sisteron-Electricité

Fournitures Générales pour l'Electricité

Grand Choix de lustres fer forgé

Abat-jours —o— Suspensions

Fers à repasser 110 et 220 volts

Lampes Monowatts et Demiwatts de tous voltages

INSTALLATIONS
et Réparations Garanties

L. BOCCARON, ELECTRICIEN
4, Traverse de la Place, SISTERON -- (B-A)

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron

5.000 phonographes pour RIEN

A - - R - D
G - - RG - S
N - - OL - S
A - - IL - E

distribués aux 5.000 premiers lecteurs qui trouveront la solution exacte de ce concours et se conformeront à nos conditions.

Remplacez les tirets par des lettres afin de trouvez quatre prénoms. En prenant la troisième lettre de ces prénoms, vous obtiendrez le nom d'un MARECHAL. Lequel ? Adressez votre réponse à **Arya** *22, Rue des Quatre Frères Peignot, Paris, (15e). Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée à 0, 50 portant votre adresse.*

GRANDS MAGASINS MODERNES AUX

DAMES DE FRANCE

78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Chaussures. Voitures d'enfants
Machines à coudre - Chauffage

Seuls dépositaires de la bicyclette "LA RAFALE"

MEUBLES

LITERIE EN TOUS GENRES

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITÉS DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 — Chéq, postal 61.72

Pour quelques centimes, une beauté sans défaut

CRÈME SIMON

27 Pub. W. D.

MOTOCYCLISTES, SPORTIFS !

Essayez la moto "LUCIFER"

Elle vous épatera. Prix : 2.675 frs.

Paul ALBERT, agent SISTERON

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux

Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse

Paiement de Coupons

Location de Coffres-forts.

PORCS

CASTEL Elevage VIERSON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 80 fr. la pièce. DES PORCS DE 1re CHOIX. — Demandez mes prix pour toutes catégories. Servez-moi.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel	13.600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg.	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places	19.900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre.*

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

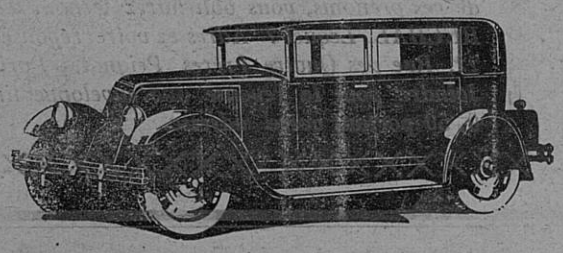

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	----------	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	----------	39.800 -

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

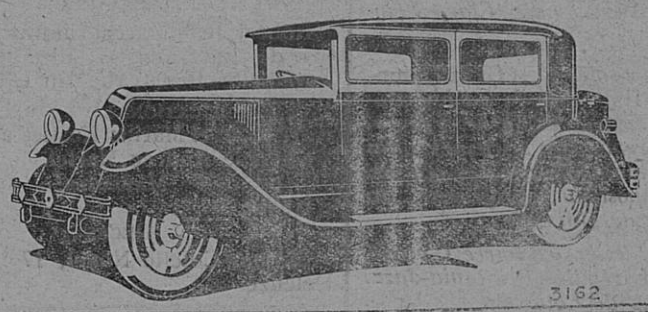

3162

RENAULT-BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON